



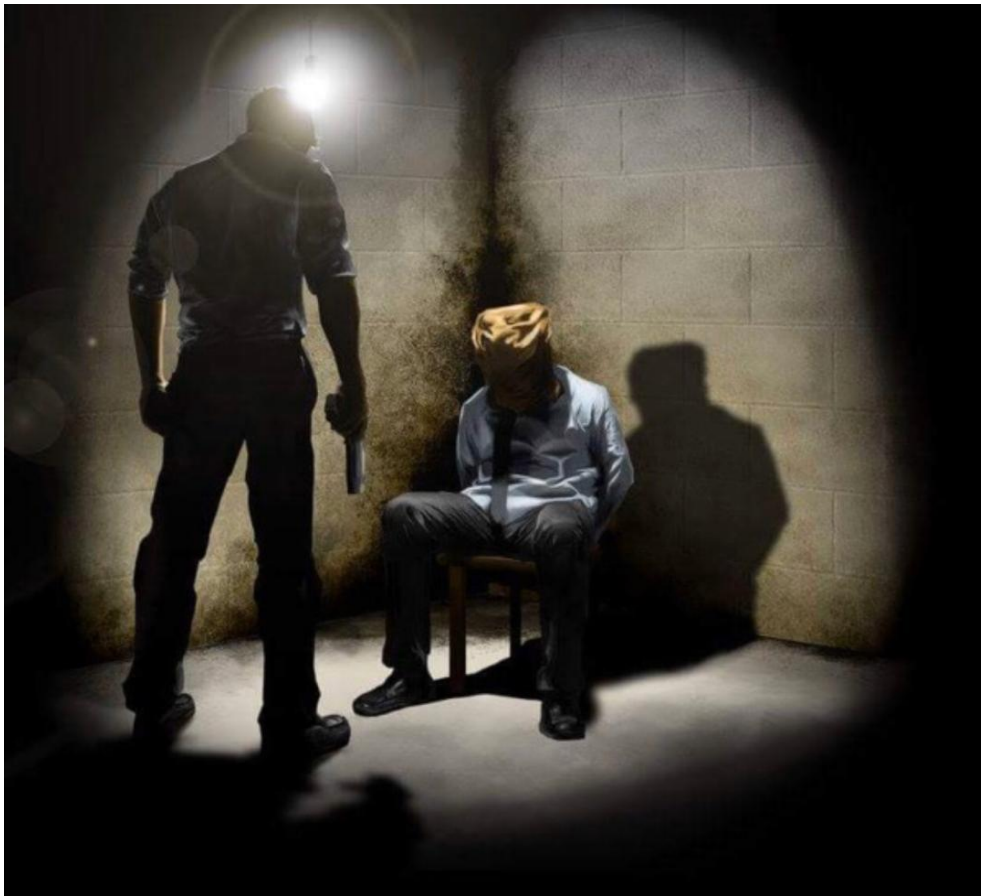
CARDH

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme

Cellule d'observation de la criminalité - COC

Kidnapping

Bulletin Avril-Mai-Juin 2022 (#8)



30 juin 2022

Centre d'analyse et de recherche en droits
de l'homme (CARDH)

3, Rue Charlevoix, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
(509) 28 11 79 44/36 10 69 09
info_cardh@yahoo.com
www.cardh.org



Kidnapping

Bulletin Avril-Mai-Juin 2022 (#8)

CARDH

**Centre d'analyse et de recherche
en droits de l'homme**
3, Rue Charlevoix, Bourdon, Port-au-Prince, Haïti
(509) 28 11 79 44/36 10 69 09
info_cardh@yahoo.com
www.cardh.org
© 30 juin 2022



Table des matières

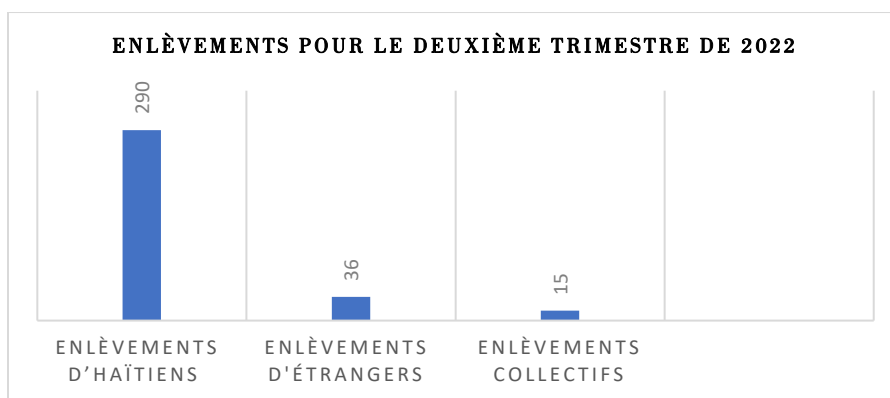
I. KIDNAPPINGS ENREGISTRÉS ET COMPARAISONS.....	3
1. ENLÈVEMENTS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2022.....	3
2. ENLÈVEMENT PAR MOIS	3
3. COMPARAISON DES DEUX TRIMESTRES DE L'ANNÉE 2022	4
4. COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES 2021 ET 2022	4
5. COMPARAISON DES ÉTRANGERS KIDNAPPÉS : 2022-2021.....	5
II. COMMENTAIRES.....	6
6. DES PLAQUES DU CORPS DIPLOMATIQUE ET UNE VOITURE DU BINUH UTILISÉES PAR LES GANGS, L'ENTREPRISE CRIMINELLE RENFORCÉE	6
7. LE PERSONNEL DES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONALES CIBLÉ PAR LE KIDNAPPING	6
8. HYPOTHÈSES PAR RAPPORT À CES DEUX ÉLÉMENTS NOUVEAUX	7
8.1. Angle 1 : Les bandits décident d'enlever des membres du personnel international	7
8.2. Angle 2 : Les vrais maîtres du kidnapping font le jeu	9
8.3. Angle 3 : Le kidnapping en lien avec la politique	11
8.4. Angle 4 : Augmentation du kidnapping dans le contexte du processus controversé du renouvellement du mandat du BINUH.....	12
9. DES MISSIONS ONUSIENNES EN HAÏTI, QUELS RÉSULTATS ?.....	12
9.1. De 2004 à date, dix-huit ans de missions, environ 15 milliards de dollars américains dépensés	12
9.2. Résultats non convaincants	13
9.3. Depuis 1993, neuf missions des Nations Unies se sont succédé en Haïti	16
III. CONCLUSION	17
10. HAÏTI, UN « ÉTAT DE TERREUR », UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE	17
12. LA SÉCURITÉ, BESOIN IMMÉDIAT DE LA POPULATION ET CONDITION POUR LA TENUE D'ÉLECTIONS.....	17
13. RENFORCER CONCRÈTEMENT LA POLICE POUR ATTAQUER LES QUATRE AXES DU « MAL ».	17
14. INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LA DROGUE, LE BLANCHIMENT.....	18
15. MORALISER LA VIE POLITIQUE.....	18
16. AGIR CONCRÈTEMENT SUR LA PAUVRETÉ ET LA MISÈRE	18

I. Kidnappings enregistrés et comparaisons

1. Enlèvements pour le deuxième trimestre 2022

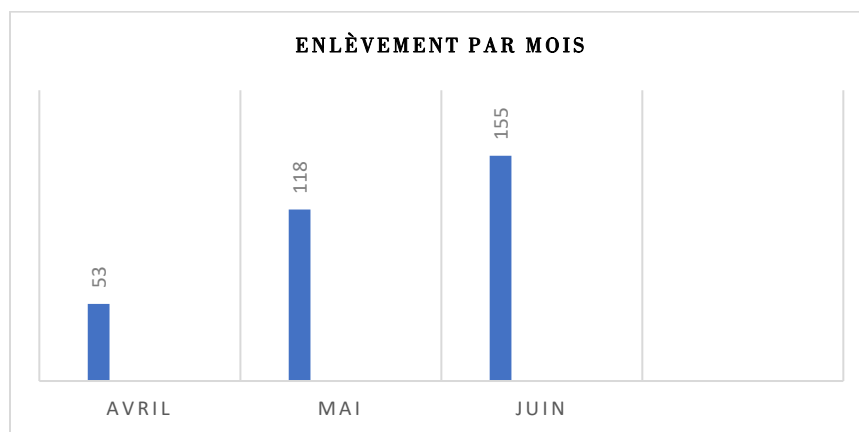
1. Pour le deuxième trimestre de l'année 2022, la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) a recensé :

- i) **290** enlèvements d'Haïtiens ;
- ii) **36** étrangers de 9 pays (**40 de janvier à date**) ;
- iii) **15** enlèvements collectifs¹.



2. Enlèvement par mois

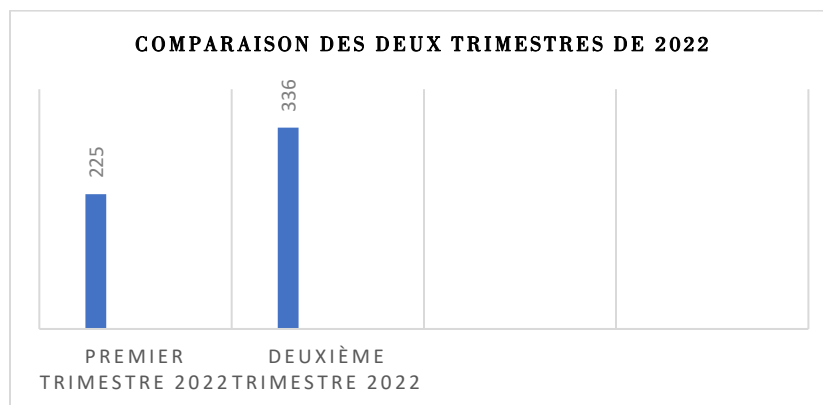
2. **53** enlèvements ont été recensés pour le mois d'avril, contre **118** pour le mois de mai, une augmentation de **117 %**, et **155** pour le mois de juin, respectivement une augmentation de **192 %** et de **31%**.



¹ Comme mentionné dans tous les bulletins, les rapt collectifs sont comptabilisés à moins de 10%. En outre, dans certains cas, les passagers sont relâchés immédiatement par bandits (Matissant)

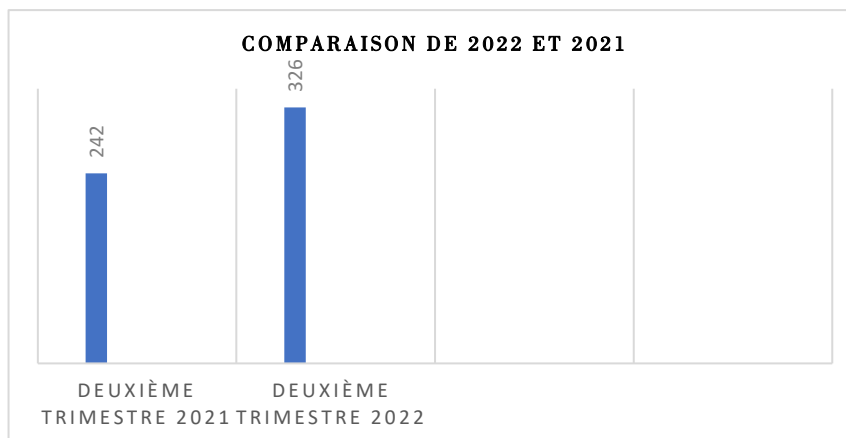
3. Comparaison des deux trimestres de l'année 2022

3. **225** enlèvements ont été recensés pour le premier trimestre 2022 contre **326** pour le deuxième trimestre, ce qui représente une augmentation de **44.8%**.



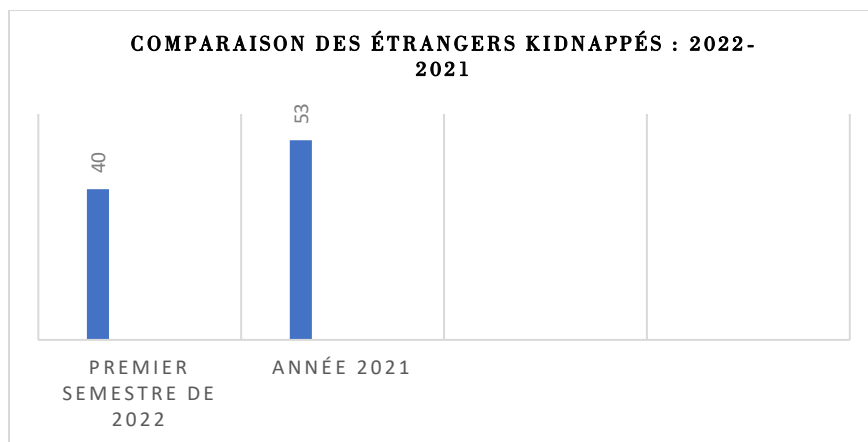
4. Comparaison des deuxièmes trimestres 2021 et 2022

4. **326** enlèvements ont été recensés pour le deuxième trimestre 2022 contre **242** pour celui de 2021, une augmentation de **34.7%**.



5. Comparaison des étrangers kidnappés : 2022-2021

5. Pour le premier semestre de 2022, **40 ressortissants étrangers** de 9 pays ont été kidnappés contre **53** durant l'année dernière.



6. Comme mentionné dans les bulletins, les chiffres de la Cellule d'observation de la criminalité (COC) permettent d'observer la tendance du kidnapping (hausse/baisse). Ils peuvent être actualisés dans le prochain bulletin.

II. Commentaires

6. Des plaques du corps diplomatique et une voiture du BINUH utilisées par les gangs, l'entreprise criminelle renforcée

7. Des plaques du corps diplomatique² et une voiture du bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH) sont détenues par les bandits. Elles sont utilisées pour le kidnapping et autres activités criminelles.
8. Le policier Luckson Misère qui venait de déposer son enfant à l'école à Pernier a été tué par des individus dans une voiture du BINUH et son corps a été emporté.
9. Dans la matinée du 8 juin, une voiture corps diplomatique CD-00414 a ouvert le feu sur une patrouille de police à Bourdon (Rue Théodule). Parmi les trois policiers, un grièvement blessé est par la suite décédé le 26 juin 2022 à l'hôpital Bernard Mevs (Elgo Saint-Juste, 31^{ème} promotion)³.
10. Il semble qu'aucune mesure concrète n'est prise par rapport à cette situation, par exemple : contrôles spécifiques des zones où elles sont détenues à partir du GPS et d'autres technologies dont disposent les Nations unies et le corps diplomatique, informer l'opinion des spécificités des voitures, renforcer le Bureau de lutte contre les véhicules volés (BLBV) et la circulation en matériels et technologies par rapport à ces nouveaux développements...
11. C'est n'est tardivement que huit plaques d'immatriculation officielles, diplomatiques et de la police ont été communiquées à l'opinion par la police le 20 juin : *1-00884 ;1-01015 ;1-01001 ;1-01046 ;1-01189 ;1-00984 ; OF-4079 ; CD-00414.*

7. Le personnel des missions diplomatiques et internationales ciblé par le kidnapping

12. En plus du matériel, le personnel des missions diplomatiques et internationales (ambassades, Nations unies...) est devenu la cible des kidnappeurs. Dans la matinée du 23 mai 2022, un chauffeur et agent de sécurité de la représentante spéciale de la Secrétaire générale des Nations unies et cheffe du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), Madame Helen La Lime, a été enlevé à Torcel avec la voiture de la mission. Aucune rançon n'a été exigée

² Le 6 juin 2022, deux ressortissants belges à bord d'un véhicule corps diplomatique ont été enlevés à Pétion-Ville et la plaque de la voiture a été emportée.

³ Selon les informations recueillies, les hommes circulaient à bord d'un Toyota Land Cruiser (Zo reken), immatriculé Corps diplomatique.



13. La Commission nationale de désarmement, démantèlement et réinsertion (CNDDR) aurait joué un rôle important dans les négociations aboutissant à sa libération dans la soirée du 10 juin.
14. Installée le 11 mars 2019, la CNDDR⁴ a été instituée par arrêté présidentiel le 8 mars rapportant celui du 28 août 2006 créant la première commission inactive depuis 2011. Selon l'article 2 dudit arrêté, la CNDDR est un organe décisionnel, technique et administratif de renforcement de sécurité publique visant la paix sociale durable par le désarmement, le démantèlement des groupes armés et leur réinsertion. Plus globalement l'article 4 mandate ladite Commission pour appliquer la politique de l'État en cette matière.

8. Hypothèses par rapport à ces deux éléments nouveaux

15. Ces éléments nouveaux intéressent la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) qui en construit quatre angles d'analyses :

i) les bandits décident eux-mêmes d'enlever le personnel diplomatique et international ;

ii) les vrais auteurs du kidnapping ciblent cette catégorie ;

iii) le kidnapping en lien avec la politique ;

iv) le contexte controversé du renouvellement du mandat de la mission onusienne en Haïti.

8.1. Angle 1 : Les bandits décident d'enlever des membres du personnel international

16. *Les bandits décident eux-mêmes d'enlever des membres du personnel diplomatique et international pour avoir des rançons plus importantes.*
17. Renforcés particulièrement par des policiers (anciens/policiers en fonction⁵), des déportés et des Dominicains⁶, les bandits décident d'enlever des membres du personnel diplomatique et international pour avoir des rançons plus importantes

⁴Elle est formée de : Edwin Florexil, Innocent Joseph, Roodiny Jean-Baptiste, Ablor Roudy Lalane, Jean Chenet Lucien, Greatz Marie Lydie Sironel Charles, Jean Rebel Dorcéna, Jude Jean Pierre et Frantz Toyo composent cette nouvelle commission.

⁵ Le policier Frantz Pierre, affecté à l'unité d'élite SWAT-TEAM, a été arrêté pour son implication présumée dans une tentative d'enlèvement et d'assassinat à Delmas.

⁶ Ezéchiel Alexandre, à la tête de la bande armée « baz pilat » à Martissant, a été arrêté le vendredi 24 juin 2022, accompagné de Junior Claude, un ancien policier de la 21^{ème} promotion (agent 1) qui était affecté à Port-de-Paix.



et prendre le matériel pour renforcer ce business criminel. Si l'on tient compte du kidnapping en lien avec le trafic de la drogue et autres très fréquents en Haïti, fort probablement d'autres ressortissants de la région y sont impliqués.

18. Molaï Ortiz, un Dominicain de 32 installé depuis 10 ans en Haïti, membre du gang de Gran Ravin, arrêté par la DCPJ le 13 mai 2022, a déclaré que beaucoup de Dominicains faisaient partie des gangs en Haïti.
19. Le Gang 400 Marozo a des liens étroits avec des Dominicains dans le vol et trafic de véhicules, des moteurs de motocyclettes à des fins de fabrication de moteurs de chaloupes, dans la contrebande, trafic de munitions...
20. Cette information officielle renforce la thèse de la Cellule d'observation de la criminalité (COC) que des étrangers font parties des gangs en Haïti et c'est l'une des raisons majeures qui expliquent leur structuration et leur renforcement (formations, expertises en matière d'enlèvement, renseignements...) et la montée vertigineuse du kidnapping mais surtout en termes de rançon exigée : entre un demi et un million de dollars américains. Cette entreprise criminelle, très rentable, complète les autres trafics en Haïti dont la drogue, les êtres humains, le blanchiment....
21. Des victimes ont témoigné avoir entendu et vu des latino-américains parlant l'espagnol. Si l'on se base sur les liens entre le kidnapping et les autres trafics cités plus hauts, très répandus en Haïti depuis des lustres, et ses frontières maritimes non contrôlées avec le Bahamas, la Colombie, Cuba, les Iles Turques et Caïques et la Jamaïque, d'autres étrangers font partie des gangs haïtiens qui d'ailleurs sont couverts par l'impunité et opèrent en toute quiétude. De nos jours, certains médias et « journalistes » font l'éloge des bandits et leur donnent des temps d'antenne.
22. Cette hypothèse paraît être plausible, car le 15 octobre 2021, 16 missionnaires américains ont été enlevés par le groupe 400 Marozo et libérés contre rançon deux mois après⁷.

⁷Deux libérés le 21 novembre, trois le 5 décembre, dont un enfant, les douze autres le 16 décembre



8.2. Angle 2 : Les vrais maîtres du kidnapping font le jeu

23. *Les vrais maîtres du kidnapping (trafiquants de drogue, d'armes et de munitions, blanchiment...) décident que le personnel diplomatique et international sera leur cible afin d'obtenir plus d'argent.*
24. Dans son étude publiée le 19 novembre 2021, sous le titre « *Développement du kidnapping en Haïti : 23 janvier 1973, enlèvement spectaculaire !* »⁸, la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) constate que le kidnapping tel que connu aujourd'hui est un *déplacement d'axe*.
25. Les quartiers populaires, dont la vulnérabilité est exploitée depuis des lustres par des politiques, par l'État et par des gens du secteur privé, sont réorganisés et armés à des fins criminelles et politiques.
26. Chef du gang Grangrif de Savien (Artibonite) tué au mois de janvier 2021 par la police, aidée par une coalition des groupes rivaux de Barrage et de Jean Denis dirigée par Ti Mépris ainsi connu, Odma Louissant eut à souligner maintes fois qu'il avait été utilisé pour garder les kidnappés. Ti Lapli, chef de Grand Ravin, eut à déclarer qu'il avait un « bric-à-brac », c'est-à-dire qu'il garde les victimes pour les vrais maîtres du kidnapping.
27. Récemment, Vitelhome Innocent, chef du gang de Torcel, a souligné que son nom était utilisé pour justifier des kidnappings. Il a donné des informations dont le nom d'un ancien policier impliqué et d'autres groupes de l'industrie du kidnapping.
28. Le 16 octobre 2012, Coralie et Nicolas Moscoso, âgés de 23 et 24 ans (nationalité étrangère) ont été kidnappés par un gang dirigé par l'homme d'affaires Clifford Brandt, en raison *d'un contrat* de vente de voitures avec l'administration Michel Martelly, fraîchement entrée en fonction, torpillé et récupéré par leur père⁹.
29. Avec l'aide des forces étrangères et l'autorisation du président Martelly, Clifford Brandt et ses complices, dont Edner Comé, Ricot Pierre-Val et Carlo Bendel Saint-Fort, ont été arrêtés le 22 octobre. Ils ont été condamnés le 11 décembre 2019 à 20 ans de travaux forcés par le tribunal criminel des Gonaïves (Carlo Bendel Saint-Fort a écopé d'une peine de 17 ans)¹⁰.

⁸ Cellule d'observation de la criminalité – CARDH

⁹ CARDH : « Développement du kidnapping en Haïti, 23 janvier 1973, enlèvement spectaculaire ! », 15 novembre 2021, § 72 et suivants

¹⁰ Ibid.



30. L'ordonnance du 5 mars 2015 a envoyé par-devant le tribunal criminel le gang galil dirigé, entre autres, par Woody Ethéart, alias Sonson La Familia. Pour : « enlèvement suivi de séquestration contre rançon, assassinat, trafic illicite de stupéfiants, vol de véhicules, détention illégale d'armes à feu, faux et usage de faux, usurpation de titre, blanchiment des avoirs, complicité de blanchiment des avoirs et association de malfaiteurs »¹¹.
31. D'autres cas suspects exigeant des enquêtes approfondies sont tués dans l'œuf par la police à l'insu de la Justice. Poursuivis depuis Carrefour par la police et la population pour suspicion de kidnapping, Guitemberg Dianstrochky Jean Baptiste, Olivier Eric Jean Baptiste, Leclerc Beauvil et Estranel Fremot ont été interceptés par le commissariat de Thomassin 25.
32. Dans le procès-verbal de police, il est mentionné « (...) leur comportement douteux a obligé les policiers de la Brigade d'intervention sur place à faire usage de leurs armes à feu pour les contraindre de s'arrêter, croyant à un acte de kidnapping. Malgré tout, les passagers ne se sont pas arrêtés et ont même fauché au passage le policier Rochelin LAZARRE qui se tenait près dudit véhicule. Fracturé au bras gauche, ce dernier a été transporté d'urgence au centre hospitalier de Carrefour où il a été pris en charge. En dépit de tout, les fuyards ont poursuivi leur route en renversant une motocyclette qui était en station. Empruntant la route de St Roc, ils sont arrivés à Thomassin 25 où ils ont été interceptés par une équipe d'intervention du Sous/Commissariat de Thomassin qui montait la garde suite à l'alerte de police ».
33. De manière célère, ils ont été libérés par la Direction centrale de la police judiciaire sous l'influence de leur père, Eric Jean-Baptiste, sans enquête judiciaire. Contacté par le CARDH, le parquet a fait savoir qu'ils avaient été libérés à son insu par la DCPJ¹².
34. En outre, il convient de souligner que la Commission nationale de désarmement, démantèlement et réinsertion (CNDDR) a mentionné que 11 familles gèrent les trafics d'armes et de munitions en Haïti. Les autorités en sont informées. Les noms de ces familles n'ont jamais été communiqués. Aucune suite judiciaire n'en a été faite. Le BINUH serait resté dans son silence. La découverte de cargaisons d'armes et de munitions se poursuit dans les ports publics et privés.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.



8.3. Angle 3 : Le kidnapping en lien avec la politique

35. *Le kidnapping au plan qualitatif et quantitatif coïncide souvent avec des moments de luttes politiques.*
36. L'étude « *Développement du kidnapping en Haïti : 23 janvier 1973, enlèvement spectaculaire !* » explique que le kidnapping au plan qualitatif et quantitatif coïncide souvent avec des moments de luttes politiques. A titre exemples :
- i) enlèvement de l'ambassadeur américain Clinton Knox le 23 janvier 1973 pour forcer le président Jean-Claude Duvalier à libérer des prisonniers politiques ;*
 - ii) montée spectaculaire du kidnapping en 2005 et en 2006 coïncidant avec la lutte pour le retour de Jean-Bertrand Aristide forcé à prendre l'exil pour une deuxième fois le 29 février 2004, sous le titre opérations Bagdad I et II ... ;*
 - iii) augmentation significative du kidnapping au mois de septembre et d'octobre, respectivement 117 et 140 contre 31 et 73 coïncidant avec la lutte contre l'administration Ariel Henry.*
37. En outre, il convient de rappeler les faits suivants :
- i) un rapport de la Commission justice et sécurité du Sénat a établi les liens entre un sénateur et un chef de gang ;*
 - ii) une voiture d'un sénateur a été impliquée dans le trafic d'armes et le kidnapping ;*
 - iii) des politiques s'accusent d'être impliqués dans le kidnapping dans une émission de radio.*
38. Ce troisième angle peut mettre en évidence deux sous-angles :
- Sous-angle 1. Forcer l'international à donner des moyens à la police et la latitude au gouvernement pour agir sur l'insécurité ;*
 - Sous-angle 2. Forcer l'international, se focalisant sur les élections, à rechercher un grand consensus politique avec ceux en opposition avec le pouvoir ;*
 - Sous-angle 3. Semer le chaos afin d'empêcher le déclenchement du processus électoral et provoquer un changement de gouvernement.*



8.4. Angle 4 : Augmentation du kidnapping dans le contexte du processus controversé du renouvellement du mandat du BINUH

39. *L'augmentation du kidnapping et de la criminalité dans le contexte du processus controversé du renouvellement du mandat du BINUH dont la réunion du Conseil de sécurité aurait lieu le 16 juin.*
40. Il faudrait tenir compte des deux tendances se jouant dans le couloir du Conseil de sécurité. La première veut qu'Haïti soit remis sous le chapitre 7 de la Charte, ce qui donnerait lieu à une mission de paix (militaire / policière). Certains pays, notamment la Chine et la Russie auront des leviers importants dans cette mission avec tous les enjeux politiques et stratégiques régionaux que cela comporte dans ce contexte de repositionnement et de recadrage géopolitiques mondiales.
41. La deuxième tendance (États-Unis et alliés) veut qu'Haïti reste sous le chapitre 6 de la Charte. On pourrait alors avoir une force policière bilatérale qui encadrera la police dans ses efforts et créera les conditions sécuritaires minimales devant favoriser les élections desquelles sortiront des autorités légitimes et légales. Le BINUH va se renouveler sans d'importants changements.

9. Des missions onusiennes en Haïti, quels résultats ?

9.1. De 2004 à date, dix-huit ans de missions, environ 15 milliards de dollars américains dépensés

42. De 2004 à date, trois missions des Nations unies se sont succédées en Haïti : Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (**MINUSTAH**) établie le 30 avril 2004 par la résolution 1542 du Conseil de Sécurité dont le mandat a pris fin le 15 octobre 2017 ; Mission des Nations unies pour l'appui à la justice en Haïti (**MINUJUSTH**) établie par la résolution 2350 du Conseil de sécurité (2017) dont le mandat a pris fin le 15 octobre 2019 ; Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), établi par la résolution 2476 du Conseil de sécurité le 15 octobre 2019.
43. Au début, le coût de la mission était de 800 millions de dollars américains par année. Environ 15 milliards auraient été dépensés pour maintenir ces missions en Haïti.



9.2. Résultats non convaincants

44. Les mandats de ces missions portent particulièrement sur l'État de droit, le renforcement institutionnel, la stabilité politique et les droits humains. Or, 18 ans après, globalement les principales institutions de l'État sont dysfonctionnelles, parallèlement les gangs se sont considérablement renforcés (effectif, armes, territoires, fédération...) et ont mis l'État en déroute :

- *Justice et Parlement dysfonctionnels, Exécutif exceptionnel ;*
- *locaux du palais de justice de Port-au-Prince pris en otage ;*
- *Locaux de la primature abandonnés ;*
- *locaux du Parlement visés par les gangs (Village-de-Dieu) ;*
- *les départements des Nippes, du Sud et de la Grand 'Anse et une partie de l'Ouest quasiment coupés du reste du pays ;*
- *Martissant toujours sous le contrôle exclusif des gangs de Grand Ravin, de Ti Bwa et de Village-de-Dieu un an après¹³ ;*
- *Cité Soleil, Tabarre, Croix-des-Bouquets et Pernier sous le contrôle des gangs.*

45. En 2004, il y avait principalement deux poches armées qualifiées de non droit : Cité Soleil et Bel-Air avec des revendications politiques. Aujourd'hui, Haïti compte environ 200 groupes armés, dont certains disposent d'armes et matériels modernes, et est considéré en 2021 comme le pays ayant le taux de kidnapping par habitant le plus élevé.

46. Aujourd'hui, les gangs se sont fédérés :

- i) G9 an fanmi e alye (famille et alliés) ;*
- ii) G pèp ;*
- iii) autres alliances (Gran Ravin, Village de Dieu et leurs alliés par exemple).*

47. Cette nouvelle dynamique intéresse le CARDH et sera étudiée à partir d'une comparaison avec certaines régions d'Afrique où des chefs de troupes ont été amnistiés et par la suite propulsés dans des postes de décision de l'État.

48. Paradoxalement, Haïti a une police sous-équipée :

- *pas de drones modernes (furtifs, équipés...) ;*
- *pas de centre de commandement ;*
- *pas de chars et autres matériels appropriés (engins lourds et voitures) ;*
- *pas même un hélicoptère ;*

¹³ CARDH : « Le sombre mois de juin 2021, Martissant un an après, une boucherie humaine, les obligations de l'État jetées aux oubliettes ! », 1^{er} juin 2022.



- *les policiers mal logés et mal payés ;*
- *l'école nationale de police ne disposant pas d'une arme pour chaque aspirant... ;*
- *Les bandits disposent d'armes plus sophistiquées que la police ;*
- *pénurie de munitions.*

49. Le Plan stratégique de développement de la PNH (2017-2021) prévoyait de faire de la police « une institution gouvernementale de sécurité publique de standard international ». Le budget prévisionnel s'élevait à 1.215.228.341 milliards de dollars américains, répartis comme suit : 508.203.678.88 millions pour le fonctionnement ; 707.024.662.76 millions pour les investissements répartis entre l'État haïtien et les bailleurs respectivement de 23% (soit 160.748.284.31 millions) et 77% (546. 276.378.45 million).

50. Pour la première année d'implantation du PSD/17-21, les bailleurs de fonds ont contribué à **14.92%** au budget d'investissement, soit 9.779.340.01 millions de dollars américains sur 65.549.509.19 millions ; à **4.24%** pour la deuxième année, soit 6.269.785.51 millions sur 147.824.697.89 millions ; à **6,42%** pour la troisième, soit 8.520.48.34 millions sur 132.751.741.02 millions ; à **9,45 %** pour la quatrième, soit 10. 030. 788. 27 million sur 106. 129. 155. 09 million.

Année	Montant prévu	Montant décaissé	Pourcentage
<i>Première</i>	<i>65.549.509.19</i>	<i>9.779.340.01</i>	<i>14.92%</i>
<i>Deuxième</i>	<i>147.824.697.89</i>	<i>6.269.785.51</i>	<i>4.24%</i>
<i>Troisième</i>	<i>132.751.741.02</i>	<i>8.520.48.34</i>	<i>6.42%</i>
<i>Quatrième</i>	<i>106. 129. 155. 09</i>	<i>10. 030. 788. 27</i>	<i>9.45 %</i>

51. Bref, Haïti a « une police au rabais » pour reprendre l'expression de Michel-Ange Gédéon, ancien directeur général de la police.

52. En 2021, The Washington post a considéré Haïti comme le pays ayant le taux le plus élevé de kidnappings par habitant, **1009 enlèvements contre 796 en 2020¹⁴**. Notons que ces chiffres permettent d'observer la tendance du kidnapping (hausse/baisse), ils n'indiquent pas donc le nombre exact de victimes. En outre, les rapt collectifs sont comptabilisés à moins de 10% par la cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme

¹⁴ Cellule d'observation de la criminalité – CARDH



(CARDH). La COC a recensé 225 kidnappings pour le premier trimestre de 2022 contre 142 pour celui de 2021, une augmentation de 58,45%¹⁵.

53. Et si on parlait de la pauvreté et de la misère abjecte en Haïti sous l'angle des droits humains (droits socio-économiques), Haïti serait au cœur d'une catastrophe humanitaire pire que les conséquences de la guerre ou de l'opération spéciale de la Russie en Ukraine. En voici quelques indicateurs :

*i) on estimait à près de 5 millions le nombre d'Haïtiens en insécurité alimentaire ;
ii) en un an : une glose d'huile (la plus petite unité utilisée quotidiennement par les plus vulnérables) est passée de 30 gourdes à 60 gourdes ; une petite marmite de riz (« ti doum ») de 55 gourdes à 110 gourdes ; maïs (« ti doum ») 70 gourdes à 125 gourdes ; un sachet de spaghetti de 30 gourdes à 75 gourdes ; une petite marmite de farine de 40 gourdes à 110 gourdes. Il y aurait ainsi une inflation officielle¹⁶ (26.7%) et une autre réelle.*

54. Les écoles de Martissant et ses environs, de Cité Soleil, du Centre-Ville et du Bel-Air sont fermées¹⁷, ces zones étant sous le contrôle des gangs, et certaines d'entre elles sont transformées en bases de bandits.

55. Les principaux hôpitaux publics ne peuvent pas desservir la population. Certains sont en grève en cascades exigeant de meilleures conditions pour leur personnel, d'autres sont fermés à cause de l'insécurité. Dans certains quartiers vulnérables Médecins sans frontières (MSF) a fermé ses portes : Martissant, Douillard...Souvent des hôpitaux privés ferment leurs portes pour contester les enlèvements répétés de leur personnel : Petits Frères et Sœurs, Bernard Mevs...

56. Si ces missions répondaient à des besoins ponctuels, mais sur le moyen et le long terme et surtout par rapport à leur mandat, le résultat paraît être mitigé, si l'on tient compte de la criante réalité haïtienne.

¹⁵ Cellule d'observation de la criminalité – CARDH

¹⁶ **2021** : avril 16.0% ; mai 14.5% ; juin 12.7% ; juillet 12.3% ; août 10.9% ; septembre 13,1% ; octobre 19.7% ; novembre 24.6% ; décembre 24.7%

2022 : janvier 24.0% ; février 25.2% ; mars 25.9% ; avril 26.7%

¹⁷ On suit les efforts du ministère de l'éducation nationale qui commence à réouvrir quelques-unes d'entre-elles.

9.3. Depuis 1993, neuf missions des Nations unies se sont succédé en Haïti

57. Il convient de rappeler que de 1993 à date, neuf missions des Nations unies se sont succédé en Haïti :

- i) Mission Civile Internationale OEA/ONU en Haïti, **MICIVIH** (1993-1993) ;*
- ii) Mission des Nations unies en Haïti, **MINUHA** (1993-1996) ;*
- iii) Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, **MANUH** (1996-1997) ;*
- iv) Mission de transition des Nations Unies en Haïti, **MITNUH** (1997) ;*
- v) Mission de police civile des Nations Unies en Haïti, **MIPONUH** (1997-2000) ;*
- vi) Mission civile internationale d'appui en Haïti, **MICAH** (2000-2004) ;*
- vii) Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti, **MINUSTAH** (2004-2017) ;*
- viii) Mission des Nations unies pour l'appui à la justice en Haïti, **MINUJUSTH** (2017-2019) ;*
- ix) Bureau intégré des Nation Unies en Haïti, **BINUH** (2019-à date)*



III. Conclusion

10. Haïti, un « état de terreur », une responsabilité partagée

58. Pour Helen La Lime, représentante spéciale du Secrétaire général et cheffe du BINUNH, Haïti est « *un pays en état de terreur* ». Cet échec cuisant devrait être partagé entre les gouvernements qui se sont succédé, les missions des Nations unies en Haïti (près de 30 ans), la classe politique et la société civile au sens large, avec des niveaux de responsabilités différents.
59. Les missions des Nations unies telles que définies et implantées en Haïti ne sont pas nécessairement la solution, sinon Haïti ne serait pas dans cette situation chaotique, près de trente ans après. Le pays s'est profondément dégénéré au plan social, politique et économique.
60. Le Conseil de sécurité étant le « maître du jeu », une énième mission en Haïti, ou le renouvellement de celle présente actuellement (BINUH), devrait être succédée à une évaluation indépendante approfondie, avec un mandat spécifique qui tient compte des besoins réels de la population et des indicateurs clairement définis.

12. La sécurité, besoin immédiat de la population et condition pour la tenue d'élections

61. Aujourd'hui, la sécurité est le besoin prioritaire de la population et la condition première pour la tenue des élections afin que les citoyens puissent choisir librement leurs représentants conformément aux prescrits de l'article 58 de la Constitution haïtienne et aux articles 3 et 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La sécurité doit être abordée sous l'angle des moyens concrets par rapport à la nouvelle réalité criminelle et non sous l'angle des postures, des promesses...

13. Renforcer concrètement la police pour attaquer les quatre axes du « mal »

62. La police, dont les efforts sont mesurables, ne peut pas résoudre l'insécurité et la criminalité auxquelles le pays est confronté. Leurs causes seraient liées à des luttes politico-économiques, sociales et autres.
63. De manière immédiate, il faut donner à la police des moyens et un accompagnement concret pour affronter ce problème :
- i) matériels et accessoires appropriés : chars, hélicoptères, armes et munitions, équipements de protection individuelle, drones équipés, furtifs... ;*
 - ii) technologies, centre de commandement ;*
 - iii) formation des unités adaptées au développement de la réalité ;*



iv) Etat de siège déclaré¹⁸.

64. Des unités spéciales venant d'autres pays doivent être envisagés, car le pays a besoin d'opérations d'envergures et spécialisées sur plusieurs fronts en même temps pour neutraliser *les quatre axes du « mal »* :

i) Martissant et ses environs (gangs de Grand Ravin, de Village-de-Dieu et de TiBwa ainsi que leurs alliés) ;

ii) Croix-des-Bouquets et une partie de Tabarre (400 Marozo et ses ramifications dans la plaine) ;

iii) Cite Soleil (G9/Gpèp) ;

iv) Tabbare/ Torcel/Pernier (vitelhome innocent).

65. Parallèlement, il faut mettre en place une structure chargée de s'assurer que les moyens soient utilisés à bon escient et le droit de dérogation dans le strict respect des principes de l'État de droit et des droits humains. Il faut faire vetting

14. Intensifier la lutte contre la drogue, le blanchiment...

66. La coopération internationale, notamment les États-Unis, doit intensifier de manière significative la lutte contre le trafic de la drogue, d'armes et de munitions, le blanchiment, la contrebande, la traite des humains... les vraies causes de la criminalité en Haïti.

15. Moraliser la vie politique

67. La vie politique haïtienne telle qu'elle est, contribue à cet état délinquant. Il faut donc la moraliser.

16. Agir concrètement sur la pauvreté et la misère

68. De véritables programmes de lutte contre le fléau de la pauvreté et la misère doivent être envisagés à travers des politiques publiques de sécurité et de lutte contre la criminalité, sinon les zones défavorisées resteront toujours des terrains fertiles à la criminalité.

¹⁸ Selon l'article 4 du pacte international relatif aux droits civils et politiques, « Dans le cas où un danger public exceptionnel menace l'existence de la nation et est proclamé par un acte officiel, les Etats parties au présent Pacte peuvent prendre, dans la stricte mesure où la situation l'exige, des mesures dérogeant aux obligations prévues dans le présent Pacte, sous réserve que ces mesures ne soient pas incompatibles avec les autres obligations que leur impose le droit international et qu'elles n'entraînent pas une discrimination fondée uniquement sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion ou l'origine sociale.